



“VAUX INFOS”

Lettre d'information du Conseil Municipal de Vaux sur Somme

Dans ce numéro :

- Distribution d'eau potable
- 11 novembre 2019
- Fête nationale
- Repas des aînés du 15 décembre
- Dégradation de tombe au château d'eau
- Dépôt sauvage au cimetière
- Effectifs scolaires
- Festi'Vaux 2019
- Agenda 1^{er} semestre



Bulletin N°12
Décembre 2019



Distribution d'eau potable

Après 55 années de gestion de notre syndicat intercommunal d'adduction d'eau, la communauté de commune du Val de Somme prend la compétence « eau potable » en janvier 2020.

L'arrivée de l'eau potable dans les habitations

Par arrêté préfectoral en date du 5 février 1965 le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau regroupant les communes de Vaux-sur-Somme, Vaire sous Corbie et Sailly le Sec était constitué.

Deux délégués sont désignés par commune :

- **Vaux-sur-Somme** : Messieurs Michel DELAPLACE et Serge DEVISSE
- **Vaire sous Corbie** : Messieurs Arthur BOULNOIS et Pierre LEVEQUE
- **Sailly le Sec** : Messieurs Adrien CHARTON et André FOURNIER.

Lors de sa première séance le 13 mai 1965 le bureau sera composé ainsi :

- **Président** : Mr Michel DELAPLACE
- **Vice-Président** : Mr Arthur BOULNOIS
- **Secrétaire** : Mr André FOURNIER

Ce ne sera que courant octobre 1969 que l'inauguration de la station de pompage aura lieu.

Pour lui avoir succédé en avril 2014, je tiens à remercier au nom de l'ensemble des abonnés Monsieur Michel Delaplace pour son investissement dans ce syndicat puisqu'il en aura assuré la présidence durant 49 années.

Nouvelle compétence de la Com de Com

Le 1^{er} janvier prochain, la Communauté de Communes du Val de Somme prend la compétence eau potable comme l'a confirmé l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2019.

Philippe Gosselin

Voici les tarifs qui seront appliqués à partir de 2020 :

Abonnement : passage de 40 à 41,25€
M3 d'eau : passage de 0,65 à 0,76 €

Tarifs des prestations diverses :

- Frais d'accès au service : 40,00 €
- Pénalité pour retard de paiement de votre facture, suite à une deuxième relance : 10,00 €
- Duplicata de facture : 8,00 €
- Frais pour ouverture/fermeture de branchement : 35,00 €
- Frais de relevé de compteur suite à non relevé sur 2 périodes consécutives faute d'accessibilité du compteur : 35,00€
- Frais d'intervention en domaine privé après appel d'un abonné du service public ou déplacement inutile : 35,00€



11 Novembre 2019

Journée Nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix



Commémoration du 11 novembre au monument

“Un siècle déjà.

Désormais, le silence domine, là où l'orage d'acier a tonné avec fureur.

Le silence règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

C'était il y a 1 siècle, 100 ans, 36500 jours, C'était hier ...

Ces enfants, ces personnes ont gagné pour l'éternité la paix, l'honneur et la gloire.

La nation ne peut oublier ses enfants tombés sur tous les fronts d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé venu d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et

d'Amérique...

Les Nations alliées les saluent pour leur devoir, jusqu'au don suprême.

La préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui donnent leur vie pour les défendre ».

Peu importe le nombre de ce lundi 11 novembre, devant le monument du village, nous étions douze et le nombre s'en est retourné...

Message commémoratif de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées. Texte recueilli et synthétisé par Pierre Coutelier.

Fête Nationale

Chaque 14 juillet nous nous rassemblons autour du monument aux morts pour la nation, pour témoigner de notre devoir de mémoire, et rappeler l'importance de notre Fête Nationale, symbole de l'unité de la Nation et symbole de la République. Depuis près de 20 ans, nous célébrons le 14 juillet avec un repas républicain, dont

l'affluence a toujours été importante.

Cette année encore, nous n'avons pas dérogé à la tradition, puisque nous étions une centaine de personnes à partager ce moment de convivialité, qui s'est poursuivi avec un thé dansant animé par un chanteur guitariste.



Le Thé Dansant organisé pour le 14 juillet



Repas des aînés du 15 décembre 2019

Après avoir reculé l'âge des bénéficiaires de 62 à 65 ans, cette année six personnes sont venues grossir les rangs des aînés. Ce dimanche 15 décembre certains d'entre eux sont venus partager le repas de fin année.



*Des dégradations
inacceptables*



Dégradation de tombe au cimetière

Pour la quatrième fois en une année, ce mardi 10 décembre des dégradations ont été commises sur une tombe, toujours la même. Le non-respect du défunt et de sa famille est plus que lamentable et je ne peux que manifester mon indignation

face à un tel comportement. Bien des solutions existent pour régler des différents ou d'assouvir une quelconque vengeance si toutefois il y a. Les services de gendarmerie ont été saisis de l'affaire.

P.G.

Dépôt sauvage au château d'eau

Une fois encore, certains de nos concitoyens font preuve d'incivilité notable au mépris des règles les plus élémentaires de vie en communauté. Plutôt que de se rendre à la déchetterie, un ou des personnages irrespectueux ont

déposé un meuble usager en kit sur le parking du château d'eau. Rappelons que tout contrevenant qui dépose ou abandonne des déchets, des ordures ou des matériaux, en lieu public ou privé, s'expose à une amende pénale.

G.M.

Effectifs scolaires

Effectifs du regroupement scolaire pour l'année 2019/2020

Vaux sur Somme	Mme Carpentier, Mme Filip	Petite section: 15	Moy. Section : 10
	Mme Legrand-Cuvillers	Moy. Section : 15	Grde section : 11
Vaire sous Corbie	Mme Prud'homme	CM1 : 9	CM2 : 19
Hamelet	M. Carpentier	CE2 : 17	CM1 : 8
Le Hamel	Mme Robillard/Mlouka	Grande section : 8	CP : 16
	Mme Carpentier	CE1 : 23	

Le regroupement scolaire est constitué d'un effectif total de 151 élèves, qui suivant les prévisions, devrait descendre à 145 à la rentrée 2020/2021.

*Des effectifs scolaires
attendus en légère baisse
pour la rentrée prochaine*





FESTI'VAUX 2019



Ce samedi 26 octobre, une foule considérable s'est retrouvée à la salle des fêtes pour assister à la 7ème édition du FESTIVAUX. La notoriété de ce festival musical original, réunissant des groupes locaux est en constante progression, au point de devenir un événement culturel attendu dans la région.. Cette soirée placée sous le signe d'une ambiance festive et chaleureuse, avec un public de tout âge, a permis de voir 4 groupes se produire dans les meilleures conditions techniques et

acoustiques. Le programme proposé est un show énergique, composé de multiples influences rock et punk, de rythmes plus mélodiques, et de reprises de chansons françaises avec des arrangements rock.

La volonté de l'association organisatrice, soutenue par la mairie, est de permettre aux nombreux talents musicaux de la région de pouvoir s'exprimer sur une scène qui leur est dédiée, et de partager ce moment de rencontre avec le plus large public possible.

Un spectacle énergique et un public conquis

MAIRIE DE VAUX SUR SOMME

Téléphone :
03.22.96.04.45

Adresse électronique :
mairie.vaux-sur-somme@wanadoo.fr



AGENDA 1^{er} semestre 2020

19 Janvier	Bourse toutes collections, organisée par l'ALVS
8 Février	Repas Tripes, organisé par la société de chasse
6 et 7 Juin	Salon des arts créatifs, organisé par l'ALVS
Début Mai (date non confirmée à ce jour)	Concours de pêche à la truite, organisé par la société de pêche